



ASSOCIATION FONDACIO

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Dimanche 13 mai 2018 - 18 heures Enchanted Farm - Gawad Kalinga - Angat, Bulacan - PHILIPPINES

Les membres de Fondacio ayant reçu une convocation par courriel le mercredi 25 avril 2018 se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 13 mai 2018 à 18 heures.

Conformément aux dispositions statutaires et au règlement intérieur de l'association, le Conseil d'Administration de Fondacio avait validé en sa séance du 13 avril 2018 la liste des participants à l'Assemblée Générale et la pondération des voix des personnes morales. Les membres sont donc au nombre de 22, dont 11 personnes morales représentées par leur président ou un représentant désigné.

Tous étaient présents ou représentés (1 procuration), sauf 1 membre qui n'a pu participer en raison de contraintes professionnelles.

Par conséquent, le quorum requis de 51% des membres, présents ou représentés étant largement atteint, l'assemblée a pu délibérer valablement sur les points de l'ordre du jour joint à la convocation.

Compte-tenu de la pondération des voix dont disposent les personnes morales, le nombre total de voix pour voter les résolutions s'élève à 31. En raison du membre absent et non représenté, ce chiffre est ramené à 30 pour la tenue de cette assemblée.

Le Président ouvre la séance à 18 heures en remerciant chacun des membres pour sa présence et conformément à l'ordre du jour, les points suivants sont abordés :

1. Rapport Moral du Président pour l'exercice 2017.

François Prouteau, Président de Fondacio lit en séance le rapport de l'association qui présente les activités de l'exercice écoulé en commentant les points principaux.

2. Rapport Financier et Bilan 2017.

Marc Fornari, Trésorier de l'association, remercie Pierre-Yves Léger, responsable financier de Fondacio, de tout le travail d'analyse financière mené en 2017 et lui donne la parole pour présenter aux membres de l'Assemblée Générale, le Rapport Financier, les comptes et le Bilan 2017.

Le résultat de l'exercice 2017 de Fondacio obtenu cette année après dotation de 40 K€ à des provisions pour la rencontre internationale de 2018 s'élève à 2 468,24 €. Il est proposé aux membres de l'assemblée d'affecter ce résultat positif aux fonds associatifs qui passeraient ainsi de 189 186,28 € à 191 654,52 €.

3. Rapports du Commissaire aux comptes.

En l'absence de Monsieur Denis Zago, Commissaire aux Comptes de l'association, Marc Fornari lit à l'ensemble des membres de l'Assemblée Générale les conclusions du Rapport Général et du Rapport Spécial établis par le Commissaire aux Comptes.

4. Approbation des rapports présentés ci-dessus.

L'Assemblée Générale procède au vote des rapports présentés pour l'année 2017 et les approuve de la façon suivante :

⇒ **Le compte-rendu d'activité de l'association ou rapport moral :**

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Nombre de voix pour : 30

Le rapport moral 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

⇒ **Le rapport financier du Trésorier et les comptes pour l'exercice 2017 :**

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Nombre de voix pour : 30

Le rapport financier et les comptes 2017 sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

⇒ **Les rapports du Commissaire aux Comptes :**

Nombre d'abstention : 0

Nombre de voix contre : 0

Nombre de voix pour : 30

Les rapports sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la décision d'affecter le résultat de l'exercice de 2 468,24€ dans les fonds associatifs ce qui les porte à 191 654,52 €.

L'Assemblée Générale donne quitus à l'unanimité des membres présents et représentés au Conseil d'Administration et à son Président pour la gestion de l'exercice écoulé.

5. Information de l'AGO sur le budget 2018.

Présentation du budget 2018 par Pierre-Yves Léger et des défis mécénat à relever cette année.

- a) **Recettes** : 693 K€, dont 385 K€ de mécénat et 105 K€ de reprise de provision pour le congrès
- b) **Dépenses** : 716 K€ dont 130K€ de congrès
- c) Consommation de **dons dédiés** reportés à hauteur de 27 K€
- d) Ce qui fait apparaître un **Résultat** positif de 4 K€.

L'Assemblée Générale approuve le projet de budget pour 2018 de la façon suivante :

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Nombre de voix pour : 30

Le budget 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. Election du Président et renouvellement du Conseil d'Administration de l'association.

Les membres de l'Assemblée Générale valident les décisions prises par l'ensemble des délégués de Fondacio réunis en Congrès du 7 au 11 mai 2018 et confirment par leur vote l'élection des dirigeants de Fondacio parmi les personnes désignées par les congressistes.

François Prouteau, Président sortant et arrivé au terme de son mandat se présentait de nouveau à cette responsabilité.

- ⇒ **Président de Fondacio** : François Prouteau
Nombre de voix contre : 0
Nombre d'abstention : 0
Nombre de voix pour : 30

François Prouteau est élu Président de l'Association à l'unanimité des membres présents et représentés.

- ⇒ **Autres membres du Conseil d'Administration** : Nicolas Cordier, Jérôme Tozé, Yvonne Altorfer Mathys, Vasile Grajdian, Alice Tan Pei Pei.
Nombre de voix contre : 0
Nombre d'abstention : 0
Nombre de voix pour : 30

Ces personnes sont élues pour faire partie du Conseil d'Administration à l'unanimité des membres présents et représentés. La prochaine réunion du Conseil d'Administration mettra à son ordre du jour la nomination du secrétaire et du trésorier de l'association.

7. Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la proposition du Conseil d'Administration de renouveler le mandat du Cabinet RZ Audit (17 rue Ferdinand Fabre - 75015 Paris) pour une nouvelle période de six exercices en tant que Commissaire aux Comptes titulaire.

La loi Sapin II du 9 décembre 2016 ayant supprimé l'obligation de nommer un Commissaire aux Comptes suppléant lorsque le titulaire est une personne morale pluripersonnelle, ce qui est le cas du Cabinet RZ Audit qui comptent plusieurs associés, l'Assemblée Générale valide à l'unanimité la décision de ne pas nommer de Commissaire aux Comptes suppléant.

8. Questions diverses

M. François PROUTEAU, salarié de l'IFF Europe, ayant été réélu Président de Fondacio, il est proposé de renouveler son détachement à Fondacio.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le prolongement de la convention de mise à disposition gratuite au bénéfice de Fondacio de M. François PROUTEAU pour une durée de 60 mois. Cette convention prendra fin le 31 août 2023.

Aucune autre question n'est soulevée par les membres de l'Assemblée Générale.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie de nouveau chacun des membres pour sa présence et clôt l'Assemblée Générale Ordinaire à 19 heures 30.

Le Procès-verbal de cette réunion, rédigé par le Secrétaire Général de l'association, est signé par le Président et le Secrétaire de l'association encore en fonction jusqu'au prochain Conseil d'Administration de l'association qui aura lieu en septembre.



François PROUTEAU
Président



Madeleine de WALQUE
Secrétaire